



ACADÉMIE
DE MARTINIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Fort-de-France, le Mercredi 22-09-20

NOTE AUX PARENTS - REPRISSE DES COURS 27 SEPTEMBRE

Madame, Monsieur,

Pour donner suite aux annonces des autorités académiques et de la préfecture, la reprise de l'accueil des élèves se fera de façon progressive à compter du **lundi 27 septembre 2021** en référence au protocole niveau 4 défini par l'éducation nationale.

L'organisation des enseignements se fera comme suit :

Du lundi 27 septembre au vendredi 01 octobre 2021 :

Les cours se tiendront **uniquement en matinée. Il n'y aura pas de demi-pension.** L'après-midi sera consacrée à l'enseignement à distance. (Classes virtuelles et/ou travail en autonomie)

- En 6^{ème} et en 5^{ème}, les cours se tiendront en présentiel et en classe entière tous les jours selon l'emploi du temps de la classe. (Matinée uniquement)
- En 4^{ème} et en 3^{ème}, les cours auront lieu en présentiel en matinée **uniquement avec une jauge à 50%**. Les élèves seront présents dans l'établissement en demi-groupe un jour sur deux. La répartition des élèves par groupe vous sera communiquée ultérieurement.
- Les activités physiques et sportives seront autorisées uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres ; Une organisation spécifique sera mise en place dans l'objectif de limiter l'accès aux vestiaires en accueillant de petits effectifs ;
- Maintien des mesures renforcées d'aération et de respect des gestes barrières
- Le port du masque est obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves.

Du lundi 04 au vendredi 08 octobre 2021 :

- **Réouverture du service de restauration scolaire**
- En 6^{ème} et en 5^{ème}, les cours se tiendront en présentiel et en classe entière tous les jours selon l'emploi du temps de la classe.
- En 4^{ème} et en 3^{ème}, les cours auront lieu en présentiel sur la journée entière **avec une jauge à 50%**. Les élèves seront présents dans l'établissement **en demi-groupe un jour sur deux**. La répartition des élèves par groupe vous sera communiquée ultérieurement.
- Les autres dispositions indiquées ci-dessus (EPS, gestes barrières.) restent valables.

La réouverture de la demi-pension se fera dans des conditions strictes de limitation du brassage. Afin d'en tenir compte et dans la cadre des mesures sanitaires, l'accès à la demi-pension sera réservé uniquement aux élèves ayant cours l'après-midi. Un régime dérogatoire sera apportée aux élèves du pôle foot mais aussi aux élèves qui relèvent de situations particulières.

Concernant les modalités de paiement de la demi-pension une note vous sera adressée ultérieurement.

Nous vous remercions de votre attention et restons à votre disposition pour de plus amples renseignements.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Principal
Monsieur Dominique
MONTLOUIS-FÉLICITÉ

Principale adjointe
Madame Lydia
MARTIAL

Gestionnaire
Mme Guylène
DORNADIN

Directeur de SEGPA
M. Antoine PERRIN

**Conseillères
Principales
d'Éducation**
Mme Gaëlle
EUDORCAIT
Mme Nicole
DUMONT-MONNET

Le Principal



Dominique MONTLOUIS-FÉLICITÉ